

AXA : pas touche à l'index, sous quelque forme que ce soit.

Depuis 2021, AXA assurances, certainement sous l'injonction de la maison mère en France, tente de négocier une réduction des coûts salariaux. Très vite la question de l'indexation est arrivée sur la table. Le SETCa s'est toujours fermement opposé à cette piste.

Chez AXA, les salaires ont toujours été entièrement indexés (pas uniquement le barème comme prévu dans la convention de secteur). Cela constitue donc clairement un usage établi dans l'entreprise et donc un droit qui devrait être acquis. Que la direction pose à présent cette question aux interlocuteurs sociaux est tout simplement scandaleux. Pire, malgré le refus des interlocuteurs sociaux, la direction veut à présent passer en force en s'alignant sur la convention de secteur.

Dans la commission paritaire 306 (assurances), les barèmes sont indexés une fois par an au 1er janvier.

Le timing n'est donc clairement pas un hasard en ces temps de forte inflation. En faisant le forcing de la sorte, la direction se pose en fossoyeur de la concertation sociale et remet en cause la hiérarchie des sources de droit (une convention de secteur est un socle minimum qui peut être amélioré en entreprise, ce qui est le cas ici). En agissant ainsi, AXA rompt la paix sociale.

Vu l'inflation galopante de ces derniers mois, les employés ont dû supporter la forte augmentation des prix pendant des mois sans aucun ajustement. C'est pourtant justement ce que fait l'indexation automatique des salaires : c'est un mouvement de rattrapage qui permet à notre pouvoir d'achat de continuer à suivre l'évolution de ces prix. Si les salaires devaient augmenter de 11%, ce serait parce que le coût de la vie est au moins 11% plus cher (et même plus dans les faits) . Une indexation n'est pas une augmentation de salaire.

De telles propositions peuvent sembler innocentes ou peut-être même attractives, mais elles ne le sont pas. C'est une attaque directe contre l'indexation elle-même. L'indexation automatique n'est ni juste ni injuste, mais neutre. Elle garantit le pouvoir d'achat de tout le monde : salariés, bénéficiaires d'avantages sociaux, petits ou gros salaires . Les personnes ayant des salaires plus élevés obtiennent en effet une augmentation plus importante mais en retour, elles doivent contribuer davantage. L'indexation des salaires signifie donc aussi une indexation des cotisations de sécurité sociale et contribue ainsi à ces revenus qui sont indispensables afin de ne pas mettre notre sécurité sociale en danger.

Dans le secteur finances, les employeurs n'en sont pas à leur coup d'essai : différentes entreprises de ces secteurs ont en effet déjà tenté de recourir à toutes sortes de mécanismes pour réduire les coûts salariaux. Nous le déplorons. N'oublions pas que ces mêmes entreprises ont dû être sauvées ou soutenues par l'Etat lors de la crise financière de 2008. Et aujourd'hui, ces mêmes entreprises voient leurs bénéfices exploser.

Ainsi le bénéfice d'AXA a doublé en 2021. AXA, a enregistré un bénéfice net de 7,29 milliards d'euros en 2021, soit plus du double des 3,16 milliards d'euros de 2020.



Le SETCa est clair : pas question de toucher à l'index, sous quelque forme que ce soit. Le SETCa utilisera toutes les pistes possibles en vue de sauvegarder l'indexation ainsi qu'une véritable concertation sociale.